

INSERTION URBAINE ET REPRESENTATIONS DES STATUTS FEMININS

JEANNE NANITELAMIO

Les statuts féminins et les représentations qui y sont associées en milieu rural ou urbain, sont en règle générale des statuts de dépendance. Le milieu urbain peut cependant offrir à ceux ou celles qui en ont les moyens (éducation, activité, revenus) et les aspirations, de vivre de façon plus autonome. En effet, c'est en milieu urbain que l'actualisation des nouveaux statuts féminins est le plus évident. C'est là aussi que circule le plus les discours, les normes, et modèles pouvant modifier selon les cas, de façon notable les représentations et vécus de ces statuts. A ce titre, l'insertion en milieu urbain telle qu'elle est entendue ici à savoir : l'utilisation ou non de la "modernité" du milieu urbain en ce qui concerne les loisirs; l'élargissement du cadre de vie; l'adhésion à certaines valeurs et modèles véhiculés et l'émergence de nouvelles représentations; concerne aussi bien les femmes migrantes que les dakaroises.

En mettant en parallèle leurs discours, nous nous proposons de voir quelles peuvent être les retombées psychosociologiques de l'insertion des femmes en milieu urbain. Cette insertion se traduit t-elle par une modification des

représentations et du vécu de leurs principaux statuts ? Nous tenterons de répondre à la question grâce aux données de l'enquête qualitative (1). Que révèlent-elles par rapport aux différents thèmes étudiés ?

La plupart des études portant sur les migrations féminines mettent en relief les motivations économiques, notamment pour les migrations saisonnières ou plus durables des jeunes filles Diola, ou Sereer (M. DIOP 1987, M. SY 1991). Pour le cas qui nous concerne, les premières motivations sont familiales et matrimoniales, les autres économiques. Une seule migrante a évoqué l'attrait de la ville comme motivation de départ.

Chez les hommes migrants par contre, les motivations économiques sont associées à l'attrait de la ville de Dakar et de toutes les possibilités qu'elle offre : travail, loisirs, distractions, élargissement du cadre de vie, possibilité d'accroître ses relations .

Les motivations de départ évoquées ici ne révèlent aucun élément "nouveau" permettant de déceler des changements concernant le statut féminin (désir de se "libérer" du contrôle du groupe familial par exemple). Pour repérer ce changement, nous nous intéresserons à l'un des thèmes permettant de saisir une modification du statut féminin, le mariage, abordé ici sous plusieurs aspects.

LE MARIAGE

Le mariage est une urgence qui détermine largement le destin social des femmes. Cette urgence reflétée par les données démographiques se retrouve également au niveau des opinions exprimées par les femmes quelle que soit leur origine. Le mariage se justifie pour des raisons sociales : respect, considération, responsabilité. Cette conception du mariage prédomine chez les femmes mariées migrantes et dakaroises. Les raisons religieuses ("c'est recommandé par notre

(1) L'enquête qualitative a été effectuée (au sein de la recherche "L'insertion urbaine des migrants à Dakar") par entretien individuel, auprès d'une cinquantaine d'hommes et de femmes migrants et non migrants, ayant des statuts matrimoniaux, des activités et des âges différents (39 femmes, et 12 hommes). Les personnes interviewées ont été choisies à partir de l'échantillon de l'enquête démographique.

religion, c'est recommandé par l'islam") sont mis en avant par les femmes célibataires, les divorcées, et par les hommes tous statuts matrimoniaux confondus.

Il y a cependant une nuance entre le point de vue des femmes célibataires et des femmes divorcées. La référence religieuse des célibataires renforce l'urgence du mariage auquel elles aspirent. Les divorcées par contre "évoquent" la recommandation religieuse comme une norme "souhaitable", à laquelle certaines d'entre elles (âgées, ayant plusieurs enfants, et des moyens de subsistance, et d'autres aspirations), ne semblent plus devoir ou vouloir se conformer .

Choix du conjoint

Le mode de choix du conjoint (circonstances de la rencontre, prise de décision) est l'un des points pour lequel on constate une différence entre les femmes migrantes et non migrantes. Pour les migrantes, Le choix du conjoint est effectué en général par les parents. Les conjoints sont des parents proches ou des amis des parents, le plus souvent originaires du même village. Quelques réponses cependant soulignent un rôle plus actif joué par les intéressés dans l'acceptation du choix proposé .

Ce sont les dakaraises qui ont le plus rencontré leurs conjoints en dehors de la famille, bien que cette dernière joue encore un rôle primordial dans le choix du conjoint. La nécessité du choix individuel (approuvé cependant par la famille) est de plus en plus affirmée. Les hommes mariés migrants ou non semblent avoir été plus actifs dans leur choix, même lorsque celui-ci était proposé par un parent ou un ami.

Le régime matrimonial

Un grand "réalisme" teinté de résignation domine en ce qui concerne le régime matrimonial "souhaité". C'est la polygamie qui l'emporte, le plus important étant "d'être marié" y compris pour les célibataires. Il faut cependant souligner que ce "réalisme" repose sur un fond latent d'opposition sur laquelle se greffent, des attitudes "réalistes", résignées ou manifestement hostiles. Ces attitudes sont largement déterminées par le statut de dépendance de la femme dans la société en général, et par l'importance que revêt le mariage pour la détermination de son destin social et individuel.

Les femmes mariées en ménage polygame sont celles qui approuvent le plus la polygamie, en mettant en avant l'avantage que constitue le partage des tâches ménagères. "Une femme à la maison ne suffit pas, être deux c'est mieux, car vous allez partager les travaux quotidiens. Je suis issue d'une grande famille, j'ai des demi-frères, nos mamans s'entendaient bien, on ne différenciait pas nos mamans."
(migrante 25 ans ménage polygame)

Celles qui préfèrent la monogamie justifient leur choix par la plus grande "tranquillité" qu'offrirait un ménage monogame. La peur du "maraboutage" et des querelles est évoquée également comme un élément défavorable. Cette opinion est plus courante parmi les femmes mariées en ménage monogame, pour elles la polygamie est une menace qu'elles n'aimeraient pas voir se concrétiser.

Les femmes ne sont pas seules sensibles aux tensions et problèmes vécus dans les ménages polygames. Certains hommes sont contre la polygamie, à cause d'une enfance mal vécue, qui les a rendu particulièrement sensibles aux retombées de la polygamie sur les enfants : mésententes, problèmes d'héritage, difficulté à éduquer les enfants. L'autre avantage qui est évoqué par les femmes en faveur de la monogamie, se retrouve aussi chez les hommes : la possibilité de mieux assumer les charges du ménage.

Les femmes célibataires avancent les mêmes raisons en faveur de la polygamie, et font état d'un "réalisme" qui s'explique par l'urgence que représente le mariage pour celles "qui ne sont pas encore mariées" selon les normes sociales en vigueur : "Monogamie ou polygamie, peu importe, que ça soit un mariage seulement, tout ce qui vient est bon."(Dakaroise célibataire de 23 ans). "Mieux vaut choisir la polygamie, parce que tous les hommes souhaitent maintenant avoir au moins deux épouses."(Dakaroise célibataire de 31 ans)

On retrouve également dans les arguments pour l'acceptation de la polygamie, le poids d'un certain discours religieux, qui lui donne une "caution divine", et une légitimation religieuse : "Tout le monde doit opter pour la polygamie, du moins, moi personnellement, je ne refuse pas la polygamie. Il faut que nous sachions que nous sommes des musulmans et la religion permet aux hommes d'avoir jusqu'à quatre femmes. Et maintenant en sachant cela tu veux contester sur ça, c'est pas normal, il faut l'accepter, il y a des femmes qui disent "je ne rejoins

personne avec son mari", ce n'est pas normal. Toute femme qui pense comme ça ne sera pas mariée, si tu trouves un mari, remercie dieu et contente toi de ce qui viendra après, l'essentiel est d'avoir un bon ménage. Pour celles qui disent "je n'aime pas la polygamie " ça amène des problèmes de ménage et ça ne vaut pas la peine "(Dakaroise célibataire de 35 ans).

L'approbation de la polygamie pour les femmes divorcées, est liée à leurs expériences maritales et leur situation actuelle, qui font qu'elles ont encore moins de raisons que les autres à "prétendre" à la monogamie (l'âge, le nombre d'enfants issus de leurs précédents mariages). Quelques femmes ont été dans des ménages monogames, le fait qu'elles aient divorcé leur donne cette attitude qui leur est particulière : "Tu peux avoir une coépouse et t'entendre avec elle. Tu peux aussi ne pas avoir de coépouse et ne pas t'entendre avec ton mari, tout ça peut arriver". L'acceptation de la polygamie est "lucide"(dans ce sens que les problèmes qu'elle suscite sont reconnus), elle correspond aux urgences individuelles (mieux vaut être mariée dans un ménage polygame que de ne pas être mariée) et aux convictions religieuses des personnes concernées (le mariage est un devoir religieux, la polygamie aussi peut être perçue comme telle). Cette attitude souligne la dépendance de la femme, qui ne peut pas toujours s'offrir "le luxe" de choisir le régime matrimonial correspondant à ses aspirations profondes, et qui est souvent contrainte de "composer" avec la réalité.

Les opinions à l'égard du mariage sont conformes aux normes sociales et religieuses, tout en étant diversifiées et nuancées selon le statut, et le vécu des personnes concernées. La conception des rôles au sein du ménage répond t-elle au même conformisme ?

Rôles masculins / rôles féminins

Il s'agit des attentes de rôles telles qu'elles ont été formulées, car la réalité dément souvent les normes qu'elles soient sociales ou religieuses. Pour ce qui concerne l'islam par exemple : "L'islam impose au mari les dépenses du ménage comme une conséquence de son privilège de chef de famille, et pour permettre à la femme de se consacrer à sa tâche naturelle selon l'islam, à savoir, l'éducation des enfants, l'organisation et l'entretien du foyer" (K. MBACKE 1991).

Cette conception se retrouve fortement dans les attentes exprimées. Le rôle attendu du mari est d'entretenir sa femme et ses enfants. Celui de la femme de s'occuper de son ménage, de son mari, des enfants et "si nécessaire" aider le mari. "Un homme qui a épousé une femme dans les normes de la religion musulmane doit tout faire pour elle. Car avant ce sont ses parents qui faisaient tout pour elle, maintenant c'est le devoir du mari de remplacer les parents ..." (Dakaroise mariée polygame, de 34 ans, ménagère).

Un autre aspect important qui reflète l'idéologie de la dépendance prônée dans la société à l'égard des femmes, ressort fortement dans les discours, à propos de l'attitude adéquate de la femme mariée, qui se doit avant tout : de savoir obéir, se résigner et de se soumettre à son mari pour la réussite de son mariage, et surtout pour la réussite future des enfants. Les femmes sont très sensibles à ce dernier aspect .

Les femmes salariées, migrantes ou dakaroises, se démarquent cependant des autres, en insistant sur la complémentarité au sein du couple et sur la nécessité pour les femmes de contribuer aux charges du ménage. Tout en attribuant cependant un rôle prépondérant au mari.

Les hommes confirment ces rôles, ils leur attribuent les mêmes contenus que les femmes. La conception des rôles masculins et féminins souligne la dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme, même si dans les faits cette conception est souvent démentie. Dans la conjoncture actuelle de crise économique, cet idéal est de plus en plus difficile à atteindre, les stratégies de survie dans lesquelles les femmes jouent un rôle prépondérant contredisent d'ailleurs cet idéal qui est typiquement urbain :

"Chez nous la femme rurale, ton mari ne peut pas tout faire pour toi. Il aménage ta chambre et il t'achète quelques habits, nous travaillons parce que la femme a besoin de beaucoup de choses" (migrante, mariée de 23 ans, lingère).

Qu'il s'agisse du mariage ou des attentes de rôles, la référence aux normes reste forte au niveau des opinions exprimées, qui soulignent l'importance du mariage, et la dépendance de la femme; tandis que la réalité se démarque de plus en plus des normes. Comment dans ce contexte le célibat est-il perçu et vécu ?

Le célibat féminin

Le recul de l'âge au mariage relevé dans la plupart des enquêtes démographiques, notamment en milieu urbain, tend à faire de la période précédant le mariage, une période d'attente de plus en plus longue et mal vécue. En effet, les contraintes économiques et les conditions sociales qui retardent le mariage ne diminuent en rien son urgence.

L'attente lorsqu'elle se prolonge, est vécue avec angoisse, amenant à une sorte de "révision à la baisse" des prétentions matrimoniales de certaines femmes qui préfèrent être dans un ménage polygame plutôt que de rester célibataires. Car à l'urgence du mariage ressentie par l'individu qui a déjà été évoquée, s'ajoutent de fortes pressions du milieu familial et social. La nécessité du mariage tout en étant valable pour l'homme et pour la femme, n'est pas ressentie de la même manière par les hommes, qui ne se sentent pas "pressés" de se marier. Ils attendent en principe d'avoir les moyens matériels et financiers nécessaires pour assumer un ménage.

Le divorce

Les attitudes à l'égard du célibat soulignent l'importance du mariage. Ce rôle prépondérant n'implique nullement la pérennité des unions. Ainsi que le confirment les études démographiques le taux de divorce est relativement élevé, il est généralement suivi lorsque la femme est jeune par un remariage rapide (K. Lo NDIAYE 1985). On peut dire que le désir d'autonomie de la femme se manifeste ici beaucoup plus par le divorce que par le célibat. La femme joue en effet un rôle actif dans son divorce qui est souvent utilisé comme moyen pour sortir d'un mariage imposé ou un passage obligé vers une plus grande autonomie à l'égard de sa famille. C'est le divorce qui, plus que tout autre révèle les nouvelles attitudes qui traduisent au niveau des comportements (et moins au niveau des discours), une actualisation des statuts féminins dans laquelle se manifeste pour la femme un désir de se prendre "plus en charge". On y repère en effet de nouveaux vœux et l'affirmation des désirs individuels, que ce soit dans la prise de décision du divorce ou dans le vécu de celui-ci. Cette tendance est sensible quelle que soit l'origine de la femme.

Les femmes divorcées qui assument le mieux leur statut sont celles qui ont des revenus réguliers et qui sont autonomes. La nécessité d'un remariage est moins pressante pour elles. Elle est évoquée surtout pour la forme, par rapport à la religion, la société, ou les enfants qui gagneraient à être élevés sous "l'autorité" d'un père. L'urgence du mariage diminue également pour les femmes qui ont 40 ans et plus, et de grands enfants pouvant subvenir à leurs besoins.

Si les femmes célibataires vivent leur situation de manière transitoire, certaines femmes divorcées "s'installent" dans leur statut sans pour autant remettre en cause l'institution du mariage. Les femmes divorcées qui n'ont pas d'activités lucratives sont en principe prises en charge ainsi que leurs enfants par leur famille, tout en ayant de petites activités lucratives ponctuelles (petit commerce, emploi temporaire ...). Le désir de travailler est fortement exprimée par les femmes divorcées n'ayant pas de revenus réguliers, Qu'en est-t-il pour les autres ?

LES DETERMINANTS DU TRAVAIL

L'idée essentielle qui sous-tend les attitudes des femmes à l'égard du travail, renvoie aux attentes de rôles prédominants en milieu urbain. Celles qui préconisent la "prise en charge" de la femme d'une manière continue, d'abord par ses parents, ensuite par son mari. Cet idéal s'il est partagé par toutes les femmes, n'est pas perçu de la même manière. Pour les femmes migrantes c'est une situation enviable lorsqu'elle se réalise, elles sont cependant plus réalistes et plus motivées à travailler, en partie à cause du rôle plus actif joué dans leur milieu d'origine.

Les dakaroises sont plus imprégnées, par l'idéal de "la femme au foyer" ; la nécessité du travail n'intervient que lorsque le soutien familial ou conjugal est difficile ou impossible. La plupart des célibataires et divorcées dakaroises dont les parents ont les moyens de leur prise en charge expriment peu le désir de travailler.

Les femmes qui se sont mises à exercer une activité après leur mariage et les autres soulignent cependant toutes comme avantages du travail, la possibilité de s'assumer, d'être autonome et de ne pas toujours dépendre de quelqu'un pour "régler" ses problèmes. Pour d'autres la nécessité du travail pour la femme est liée à la conjoncture actuelle caractérisée ainsi : "Avant c'est l'homme qui travaillait, il

amenait tout, ravitaillement et tout ce dont la femme avait besoin, mais maintenant, les femmes sont obligées de travailler pour subvenir à leurs besoins. Elles ont des problèmes pour entretenir leur peau, s'habiller, acheter ce qui manque à la maison."

La plupart des hommes interrogés sont favorables au fait que la femme exerce une activité lucrative; pour alléger les charges du mari et pour qu'elle s'occupe d'elle même. D'autres soulignent qu'étant donnée la conjoncture, "l'homme ne peut pas tout faire". Il y a cependant une minorité qui s'est montrée réticente au travail de la femme, la raison avancée pour expliquer cette attitude, est la peur de voir la femme devenir "trop indépendante".

Les aspirations professionnelles des femmes sont limitées au commerce sauf pour les dakaroises qui y ajoutent des activités salariées : secrétaire, sage-femme ou infirmière. Ces aspirations collent d'ailleurs étroitement aux réalités. En effet, les données quantitatives de l'enquête "Insertion urbaine des migrants à Dakar" montre que les femmes actives évoluent principalement dans le secteur informel, avec comme activité prédominante : le commerce, à petite ou moyenne échelle.

Les passages qui précèdent portent en filigrane plusieurs aspects de l'insertion des femmes en milieu urbain qui ont une influence sur les rôles et comportements étudiés. La conscience de la crise actuelle telle qu'elle est ressentie transparaît clairement dans les discours. L'implication de la femme dans les charges du ménage est également évidente. La "redéfinition" au quotidien, de la répartition des charges au sein du ménage, qui ne se traduit pas pour l'instant par une remise en cause de la prééminence masculine. Une grande diplomatie et discrétion qui se retrouve d'ailleurs à d'autres niveaux de la société, restent de règle tout au moins, dans les discours et par rapport à l'environnement social.

Il y a, un décalage entre la participation plus active des femmes au sein du ménage et dans la société, et la permanence des représentations concernant les statuts féminins. Les "remaniements" concernant les statuts féminins semblent localisées et limitées au niveau du ménage, ou communautaire proche, sans retentir de manière évidente au niveau des représentations sociales. En est-il de même, en ce qui concerne la vie sociale et les loisirs ?

LA VIE SOCIALE ET LES LOISIRS

La vie sociale fait une large part à la vie associative. Les conditions de vie actuelle (crise économique, chômage, faiblesse des revenus) l'implication des femmes dans la gestion du quotidien, ainsi que les exigences de certaines cérémonies sociales et familiales (baptême, mariage..), amènent à des stratégies de survie dans lesquelles les associations occupent une large place.

Les tontines (2) sont citées en premier parmi les associations auxquelles adhèrent les femmes. Les dahiras (3) et les "tours" (4) sont cités en second. Il y a des nuances en ce qui concerne la vie associative entre migrantes et non migrantes. Les dakaraises sont plus dans les dahiras, les tontines et les "tours". Les migrantes par contre sont impliquées essentiellement dans les tontines, leur participation dans les dahiras est plus faible. Les femmes salariées sont en outre dans des associations ayant une action sociale plus large. Quelques hommes et femmes migrants appartiennent à des associations d'originaires du même village qui participent à des actions ponctuelles menées dans leur milieu d'origine.

Les femmes ne sont pas les seules à participer aux tontines, cependant, leurs tontines offrent un éventail de services auxquels il est difficile de résister, car elles permettent de satisfaire des besoins d'épargne et de consommation immédiate qu'il serait difficile de satisfaire autrement, pour des personnes ayant un faible pouvoir d'achat. Les motivations d'appartenance aux associations sont l'entraide, l'assistance, le désir de renforcer et d'élargir les relations ou de trouver un cadre de loisir. Pour ce qui concerne les dahiras, il s'ajoute à ces motivations précitées "l'approfondissement" de la foi, et le désir de trouver un cadre de références de normes, valeurs et conduites.

Les autres loisirs cités sont également centrés sur le groupe familial et

(2) Tontine : système d'épargne rotatif, très populaire, généralement basé sur l'argent, mais aussi au Sénégal en particulier, sur des produits de consommation variés, en ce qui concerne les tontines de femmes .

(3) Association religieuse musulmane .

(4) 1- Tour : Mode d'organisation de loisirs, rencontres, repas, danses (tour de sabar, et de mbakhal concerne surtout les femmes), tours de thé, etc. Les membres cotisent une certaine somme et se retrouvent à tour de rôles chez l'un des membres du groupe .

2- Tour de famille: Le "tour de famille" concerne uniquement les membres d'une même famille.

communautaire proche : causeries, visites, cérémonies familiales. Pour d'autres femmes, c'est le "repos" qui constitue un loisir qu'elle s'accordent lorsqu'elles "n'ont plus rien à faire". Les rares loisirs situés en dehors du groupe familial sont relevés parmi les femmes scolarisées et salariées, quelle que soit leur origine (sports, cinéma, plage).

Que ce soit pour leur vie sociale ou leurs loisirs, les femmes migrantes et les Dakaroises utilisent peu les autres "ressources modernes" du milieu urbain qui ne sont pas gérés par le milieu familial ou communautaire proche. Les principaux lieux de "citadinisation" sont donc les associations et la communauté proche. C'est dans ce cadre que se situent les loisirs qui sont très socialisés et peu individualisés.

Les femmes interrogées semblent par ailleurs peu "touchées" par le "nouveau" modèle féminin véhiculé dans les médias, qui tente de situer les réussites féminines à la fois dans ces lieux "traditionnels" et dans la société au sens large.

REPRESENTATIONS DES ROLES ET STATUTS FEMININS

La sphère de réussite féminine reste dans les représentations et dans les faits, domestique, familiale et relationnelle, et cela quelle que soit l'origine des femmes. Seules les femmes ayant un niveau de scolarité élevé, migrantes ou non associent les études et l'exercice d'un emploi à la réussite féminine. L'impression d'ensemble qui se dégage des discours féminins sur la situation de la femme dans la société peut être résumée ainsi : "lorsque la femme est prise en charge, elle n'a pas de problème". Cette prise en charge n'est pas vécue comme une situation de dépendance.

Les actions souhaitées pour améliorer la situation des femmes, sont d'ailleurs peu susceptibles de bousculer l'ordre des choses. Ce sont des actions de formation permettant d'accéder à de petites activités procurant des revenus, et des actions visant à alléger le travail quotidien des femmes (moulin à mil, bornes-fontaines etc..). Ce sont d'ailleurs les actions effectuées en direction des femmes qui sont les plus connues, parce qu'ayant un impact palpable sur leur vie quotidienne. Les ambitions de formation sont modestes : apprentissage du crochet, de la broderie, de la couture; elles ne sortent pas du cadre des activités dites féminines.

Cela semble paradoxal en effet, mais ce sont les hommes qui soulignent plus le statut de dépendance de la femme (peut être parce qu'ils en font les frais). Cette sensibilité masculine à la dépendance des femmes que l'on vient d'évoquer est peu présente parmi les intéressées.

CONCLUSION

Si l'on se réfère à ce qui précède, l'impact de l'insertion en milieu urbain est ici relativement faible, ou du moins peu repérable au niveau des représentations. Les changements ne sont perceptibles que parmi les femmes divorcées ayant un niveau de scolarité élevé (secondaire et plus), une activité salariée ou pouvant disposer de revenus réguliers, qu'elles soient migrantes ou dakaraises. Ce changement est repérable au niveau de l'actualisation du statut. La conscience d'une amélioration du statut se cristallise autour de la possibilité pour la femme d'assumer matériellement son quotidien et non autour d'une remise en cause du statut de la femme dans le ménage ou dans la société.

Plus que l'origine, ou la présence en milieu urbain, ce sont les atouts dont disposent la femme qui font la différence (éducation, revenus...). L'attachement au statut de référence : mère/épouse reste, les lieux de réussite féminine continuent d'être le mariage et la maternité. L'adhésion aux normes traditionnelles concernant les statuts féminins est fortement ancrée bien qu'il y ait un décalage entre les discours tenus par les femmes sur leurs statuts et l'actualisation de ces derniers au niveau des conduites concrètes.

Il y a des changements en cours dans l'actualisation de certains statuts féminins ; mais pour des raisons de stratégie, de diplomatie sociale, ou tout simplement d'adhésion aux normes proposées, le noyau "dur" du socle sur lequel repose les représentations des statuts féminins est peu ébranlé. Les modifications en cours "grignotent" certains aspects de l'actualisation des statuts. Elles sont localisées dans des lieux bien précis qui sont "prétextes" à manifestation des désirs individuels : choix du conjoint, divorce, attitudes à l'égard de la polygamie ... sans pour autant entamer l'idéologie de base sur laquelle repose les statuts féminins. La tournure que prend les modifications des statuts féminins au plan psychosociologique, est propre au contexte. Elle repose à la fois sur le compromis apparent, sur la discrétion, et aussi sur l'acceptation de la prééminence masculine.

Sous la direction de
Philippe ANTOINE et Abdoulaye Bara DIOP

La Ville à guichets fermés ?

Itinéraires, réseaux
et insertion
urbaine



ORSTOM Documentation



010004562

IFAN / ORSTOM 1995